

Aux Actionnaires de
Auto Nejma Maroc S.A
Casablanca

Résumé du rapport d'opinion des commissaires aux comptes certifiant les comptes annuels des émetteurs soumis aux dispositions de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que complétée et modifiée

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 02 juin 2009, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **AUTO NEJMA MAROC S.A.**, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et les états des informations complémentaires ci-joint, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 500.495.910 MAD dont un bénéfice net de 98.911.024 MAD.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **AUTO NEJMA MAROC S.A.** au 31 décembre 2011 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Le 21 mars 2012

Les commissaires aux comptes

KPMG

Mostafa Fraiha

KPMG
40, Bd. d'Anfa - Casablanca
Tél : 212.(02)29.33.04 LG
Fax : 212.(02)29.33.05

Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
- CASABLANCA -
Tél : 05 22 22 40 25/26/34/81
Fax : 05 22 22 40 78

Ahmed Benabdelkhalek